

Compte Rendu Comité Syndical du 15 Mars 2018

Les membres du comité syndical se sont réunis le jeudi 15 Mars 2018 à 18h30 à Privas (antenne du Syndicat), séance dirigée par le Président, Monsieur Maurice QUINKAL. Le quorum du Comité Syndical étant atteint, le comité syndical pourra donc délibérer ce 15 Mars 2018 (article L2121-17 du CGCT).

Présents ayant voix délibérative :

NOM Prénom	Représentant	Présent(e) ou suppléé(e)	Suppléé(e) par Pouvoir donné à
BALTHAZARD Catherine	Commune isolée	Présente	
BARBARY Paul	SM Ardèche Musique et Danse		
BARRY Francis	CA Valence Romans Agglo	Présent	
BERNARD Jérôme	CAPCA		
BOISSIE Mickaël	CA de l'ARCHE	Présent	
BOURGEOIS David	Commune isolée		
BOURJAT Laetitia	Conseil Départemental	Présente	
BOYER Aïda	CA Annonay Rhône Agglo	Présente	
BSERENI Stella	Guilherand-Granges	Présente	
BUIS Sabine	Conseil Départemental		
CHAMBON Dominique	CA Annonay Rhône Agglo	Présent	
CLUTIER Francis	SITHERE		
CROS Samuel	SEBP	Présent	
DALVERNY Jérôme	Conseil Départemental	Présent	
DELDON Jérôme	Cdc Montagne de l'Ardèche		
DORP Daniel	Syndicat Eyrieux-Clair		
EYRAUD Jean Michel	Sictom Entre Monts et Vallées		
FRANCOIS Jacques	Commune isolée	Présent	
GIRAUD Pascale	Commune isolée		
GOMEZ DE MERCADO France	Commune isolée		
GRIBET Jacky	CdC Porte de DrômArdèche		
GRIFFE Gérard	CC Ardèche Rhône Coiron	Présent	
LARUE Fabrice	CA Valence Romans Agglo		
LEFEBVRE Jean Pierre	Commune isolée	Présent	
LOUCHE Alain	CAPCA	Présent	
LOUCHE Barnabé	CAPCA		
MAISONNAT Pierre	Conseil Départemental		Mme BOURJAT
MARTIN Alain	SDEA	Présent	

MONCHARMONT Jean	CA Valence Romans Agglo	Présent	
MURE Irénée	Syndicat des 3 rivières		
NOUGIER Luc	Commune isolée	Présent	
PAQUELET Marie Claire	CdC Beaume Drobie	Présente	
PETITJEAN Gilbert	CC Ardèche Rhône Coiron	Présent	
PICARD Frédéric	CdC Val'Eyrieux		
QUINKAL Maurice	SERENA	Présent	
REYNAUD Marie Hélène	SM Ardèche Verte		
ROUX Jean Paul	Cdc Berg et Coiron		
SARTRE Jacques	Commune isolée	Présent	
SENECLAUZE Bruno	CA de l'Arche		
TAULEIGNE Lise	SEBA	Présente	
THOMAS Alain	CA Annonay Rhône Agglo	Présent	
TISSIER Pierre	SM PNR Monts d'Ardèche	Présent	
TOURETTE Mallaïta	SIRP		
VALLON Raphaël	CdC Porte de DrômArdèche		
VERMOREL André	CdC Rhône aux Gorges de l'Ardèche	Présent	
VERNET Roland	Aubenas		
VILLARD Benoit	CA Valence Romans Agglo		
VIZIER Christian	CdC Porte de DrômArdèche	Présent	
WEISS Maurice	Conseil Départemental	Présent	

Assistaient également en tant qu'invités :

Patrick Gilles, Athénée Roubin, Garlann Nizon, Bertrand Cochard, Frédéric Jacouton, Henry-Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Bernard Arnaudon et Stéphane Jeannin.

Stella BSERENI a été désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18 h 30.

1- Approbation du Procès-Verbal du dernier Comité Syndical du 13 Décembre 2017

Aucune remarque de la part des délégués.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Approbation du Procès-Verbal du Bureau Syndical du 30 Novembre 2017

Aucune remarque de la part des délégués.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3- Approbation du Procès-Verbal du Bureau Syndical du 1^{er} Février 2017

Aucune remarque de la part des délégués.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4- Compte Administratif 2017 Budget Principal

Le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal laisse apparaître globalement les résultats suivants, conformes à ceux présentés par le comptable public :

<i>LIBELLE</i>	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		126 927,52		989 579,68
Opérations de l'exercice		228,66		111 271,74
Résultat de clôture 2017		127 156,18		1 100 851,42

<i>LIBELLE</i>	<i>VUE D'ENSEMBLE</i>	
	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés		1 116 507,20
Opérations de l'exercice		111 500,40
Résultat de clôture 2017		1 228 007,60

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

Besoin de financement : 1 100 851,42 (A)

- RESTES A REALISER (dépenses ou recettes engagées, mais non mandatées) :

Dépenses	Recettes
1 000 000	

Besoin de financement : 1 000 000 euros (B)

- BESOIN TOTAL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (A-B) = Néant

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé au Comité Syndical **d'affecter** l'excédent de la section de fonctionnement, égal à 127 156,18 euros au compte 002 de la section de fonctionnement du budget 2018.

Après avoir pris acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer aux tableaux présentés ci-avant, il est proposé au Comité Syndical :

- **D'approuver** le compte administratif de l'exercice 2017 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **D'approuver** le compte de gestion du Receveur Municipal, dont les résultats sont identiques à ceux du compte administratif et qui n'appelle aucune observation, ni réserve,
- **De reconnaître** la sincérité des restes à réaliser,
- **De décider** l'affectation de l'excédent de fonctionnement, conformément à la proposition ci-avant.

M. Maurice QUINKAL sort de la séance et ne prend pas part au vote.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif

5- Budget Primitif 2018 Budget Principal

Le Président porte à la connaissance des membres le projet du budget primitif 2018, suite au débat d'orientation budgétaire du 13 Décembre 2017, pour le budget principal qui s'établit comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : **1 255 821,81 €**
- Recettes de fonctionnement : **1 255 821,81 €**
- Dépenses d'investissement : **2 275 465,80 €**
- Recettes d'investissement : **2 275 465,80 €**

Total des dépenses : **3 531 287,61 €**

Total des recettes : **3 531 287,61 €**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce budget primitif.

6- Budget Primitif 2018 EPIC des Inforoutes

Le Président porte à la connaissance des membres le projet du budget primitif de l'Epic 2018, approuvé lors du Conseil d'Administration du 1 Février 2018, qui s'établit comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : **1 459 333,06 €**
- Recettes de fonctionnement : **1 459 333,06 €**
- Dépenses d'investissement : **91 021,45 €**
- Recettes d'investissement : **91 021,45 €**

Total des dépenses : **1 550 354,51 €**

Total des recettes : **1 550 354,51 €**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité ce budget primitif 2018 de l'Epic des Inforoutes.

7- Avenant à la convention concernant l'intervention sur dossiers CNRACL

Le Président porte à la connaissance des membres du comité syndical la demande d'avenant du CDG07 concernant la gestion des dossiers CNRACL

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité cet avenant et autorise Le Président à le signer.

8- Election d'un membre au Bureau Syndical

Le Président rappelle les statuts :

« Le Comité syndical élit en son sein, à la majorité absolue de ses membres (comptabilisée selon le nombre de voix) et au scrutin de liste majoritaire à un tour avec tableau, un Bureau qui comprend un Président, six Vice-présidents et six autres membres au maximum. »

Le Président indique la démission de M. Louis Grange en date du 7 août 2017, il est donc proposé aux élus du Comité Syndical d'élire un nouveau membre du Bureau Syndical.

Le Président appelle à candidature.

M. Maurice WEISS est seul à présenter sa candidature.

Par 41 voix POUR et une voix non exprimée, le Comité syndical élit M. Maurice WEISS au Bureau Syndical.

9- Création d'emplois

Le Président rappelle le recrutement contractuel de Mme Garlann NIZON en date du 4 avril 2013 au 30 avril 2013, puis du 1er mai 2013 au 30 avril 2016 et du 1er mai 2016 au 30 avril 2018.

Les six années de contrats contractuels arrivant à échéance dans moins d'un an, il est proposé au Comité Syndical de proposer à Mme Garlann NIZON, un contrat à durée indéterminée à l'expiration des 6 ans conformément à la l'article 3-3-2° de la loi 84-53. Il advient donc de renouveler le contrat du 1 mai 2018 au 3 avril 2019 puis de conclure le contrat à durée indéterminée. Ce contrat sera conclu sur les mêmes conditions salariales qu'à ce jour.

De plus dans le cadre du projet des promeneurs du Net financé par la CAF07 et le CD07, il est proposé aux élus de créer un emploi d'accroissement d'activité saisonnier de 6 mois afin de continuer cette mission qui est financée.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la création de ces deux postes.

10- Rapport d'activité 2017

Le Président présente le rapport d'activité 2017

Les membres du Comité Syndical n'ont pas de questions ou remarques.

11- Adhésion à différentes structures pour l'année 2018

Le Président propose au Comité syndical la ré-adhésion pour l'année 2018 aux structures suivantes :

- Fédération Nationale du Sport Numérique : 20 euros
- Club Europe Sud Rhône-Alpes : 10 euros
- Cyb@rdèche : 10 euros
- Association pour le Développement des E-Procédures (ADeP) : 1 500 euros
- Déclic : 1 500 euros
- Adullact : 3 500 euros

Le comité syndical approuve à l'unanimité les adhésions à ces associations

12- Convention de mise à disposition de moyens

Le Président présente une proposition de convention de mise à disposition de moyens. Celle-ci permettra dans un premier temps de mutualiser le poste de direction.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité celui-ci.

13- Grille de Tarifs 2018

Le Président présente la nouvelle grille de Tarifs 2018.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette grille de Tarifs

14- Convention CD26/SMI

Le Président présente la convention proposée par le Conseil Départemental de la Drôme, sur le sujet de la médiation numérique sur le territoire drômois.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité cette convention et autorisent M. Maurice QUINKAL à signer celle-ci.

15- Avenant Convention CD07/SMI

Le Président présente aux élus du Comité Syndical, la proposition de l'avenant à la convention annuelle 2017 concernant le projet Ardèche, jeunesse, innovation, ruralité.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité la signature de cet avenant et autorisent Le Président à signer celle-ci.

**** Questions diverses et questions des délégués ** :**

- M. Alain Thomas évoque le sujet du nouveau service sur le Règlement sur la Protection des Données et souhaite avoir des informations sur la proposition tarifaire.

Le Président indique que la mise en place de ce service représente entre 6 et 10 jours de travail pour une mairie de 0 à 2 000 habitants. Dans le cadre d'un projet de mutualisation au niveau intercommunal, il est possible de mutualiser les formations de sensibilisation à la protection des données.

Le Président rappelle que pour faire face à la forte demande, un recrutement d'une personne au profil de juriste est en cours.

- Le Président donne la parole à M. Ludovic BAYLE afin de présenter le futur site internet des Inforoutes.

Mme Aïda BOYER indique que le travail effectué est intéressant mais souhaiterait que la charte graphique mise en place lors du relooking des pochettes soit reprise comme fond sur le futur site internet.

La séance est levée à 20H